Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 029-242900801-20231002-DBC2023_026-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

DÉCISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DBC2023_026

Objet	**aménagement du hall d'accueil de l'hôtel d'entreprise mescoat 1**	
Rapporteur	Bernard GOALEC	
Service	Service Economie	Référent : Morgane GEFFROY

<u>Budget envisagé</u> (acoustique de la salle de pause et aménagement du hall d'accueil) : 40 000 € HT

Les propositions présentées ci-après intègrent deux nouveaux aménagements : un agrandissement de la salle de pause ainsi que la création d'un espace de stockage.

<u>Les deux propositions (plan d'aménagement en pièces jointes) sont similaires sur les points suivants</u> :

- Le doublage acoustique de la salle de réunion.
- La création de deux bureaux complémentaires en continuité de la salle de réunion n°1 remplaçant une salle de réunion n°2 peu utilisée. Ces bureaux seront proposés à la location.
- La suppression de l'ilot central et la réfection du sol.
- L'agrandissement de la salle de pause amenant la suppression d'un bureau.
- La création d'un local de stockage libérant pour libérer un bureau ainsi que la création d'un espace « dépose colis ».
- La création d'un panneau visuel modulable permettant une signalétique uniforme des entreprises.

<u>Les points ci-après diffèrent</u> :

<u>Proposition 1</u> :

- L'espace accueil devient un espace collectif partagé collaboratif qui peut se fermer entièrement. L'espace pourrait être utilisé pour des réunions, des rendez-vous d'affaires ou pour d'autres usages à définir.
La banque d'accueil est supprimée et remplacée par la création d'un soubassement et la mise en place d'une cloison vitrée à mi-hauteur.
- Pour ce projet, le nombre de bureaux complémentaires proposés à la location serait de : 2.
- Le budget global estimé est de 67 570 € HT.

<u>Proposition 2</u> :

- L'espace accueil disparaît et devient deux bureaux qui seront proposés à la location.
- Pour ce projet, le nombre de bureaux complémentaires proposés à la location serait de : 4.
- Le budget global estimé est de 64 000 € HT.

Il est proposé aux élus de se positionner sur l'une des deux propositions. Il est envisagé à la suite, la présentation du projet retenu aux locataires.

Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023
ID : 029-242900801-20231002-DBC2023_026-DE

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 19 septembre 2023

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

Article 1 :

Article 2 :

Article 3 : la présente décision sera publiée, et transmise à monsieur le préfet du Finistère, communiquée à monsieur le trésorier de Landerneau et rendue exécutoire conformément aux articles L.2131-1 et L.5211-3 du code général des collectivités territoriales.

Article 4 : madame la directrice générale des services et monsieur le trésorier de Landerneau, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision.

Signé par : Patrick Leclerc
Date : 03/10/2023
Qualité : Président-Maire